



**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2008**

Étaient présents : Jean-Noël MOISSET. Maryse GUILBERT. Gilbert CATALETTE. Lucienne GUEDON. Alain VERON. Reine Marie GREMEAUX. François VARLET. Denise HOF. Francis RONDET. Christine ALLOUIS. Robert HOF. Marielle BRILLANT. Eliane LOR. Jean BRIDET. Jocelyne OLLIVIER. Michel RAES. Marc-Henri LOUIS. Suzie PLANCHARD. Anthony ARCIERO. Noéline SENE. Régis SCARPINO. Michel PRULHIÈRE. Nadine RACAULT. Julien SEBBAN. Patricia MAYEUX.

Absent : Michèle MARIE

Absent excusé : Daniel SENECALE donne pouvoir à François VARLET

Secrétaire : Gilbert CATALETTE

1°) DETAIL DES ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Liste des attributions des adjoints et des Conseillers Municipaux :

NOM	ATTRIBUTION PRINCIPALE
Gilbert CATALETTE	Adjoint Budget de Finances Locales
Lucienne GUEDON	Adjoint Urbanisme et Bâtiments Communaux
Francis RONDET	- Adjoint affaires scolaires et périscolaires - Accueil des représentants concernés
Jean-Noël MOISSET	Adjoint Affaires économiques et relations avec les entreprises
Alain VERON	Adjoint environnement et espaces verts
Maryse GUILBERT	Adjoint affaires sociales, emploi et logement
François VARLET	Adjoint animations et fêtes, Salle des Fêtes, Sono, Sécurité
Reine-Marie GREMEAUX	Adjoint aux Transports, au 3 ^{ème} Age et aux élections
Michel RAES – Jean BRIDET	Affaires aux sports

2°) DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROISSY PORTES DE France

Le Conseil Municipal nomme comme délégués du conseil au conseil de la communauté de communes R.P.F. :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Jean-Noël MOISSET	Lucienne GUEDON
Gilbert CATALETTE	Marc-Henri LOUIS
Robert HOF	

Le conseil municipal nomme les représentants du conseil aux commissions de la communauté de communes R.P.F. :

N°	Commission	Titulaire	Suppléant
1	Communication – informatique	Francis RONDET	Jean BRIDET
2	Action foncière	Alain VERON	Gilbert CATALETTE
3	Action sociale	Maryse GUILBERT	Reine-Marie GREMEAUX
4	Finances	Gilbert CATALETTE	Marielle BRILLANT
5	Développement économique	Jean-Noël MOISSET	Lucienne GUEDON
6	Environnement	Robert HOF	Marc-Henri LOUIS
7	Culture et patrimoine	Anthony ARCIERO	Denise HOF
8	Sport	Michel RAES	Jean BRIDET
9	Prévention et sécurité	François VARLET	Régis SCARPINO
10	Transports	Reine Marie GREMEAUX	Marielle BRILLANT
11	Tourisme	Anthony ARCIERO	Reine-Marie GREMEAUX
12	formation professionnelle – emploi	Reine-Marie GREMEAUX	Eliane LOR

3°) DESIGNATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES COMMUNALE

Le conseil nomme les membres de la commission d'appel d'offres de la commune :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Gilbert CATALETTE	Eliane LOR
Lucienne GUEDON	Régis SCARPINO
Robert HOF	Marielle BRILLANT
Alain VERON	Christine ALLOUIS
Francis RONDET	Jocelyne OLLIVIER

Le Maire est Président d'office.

4°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU PARC NATUREL REGIONAL

Le conseil municipal nomme les délégués du P.N.R. :

Jean-Noël MOISSET, titulaire
Alain VERON, suppléant

5°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'YSIEUX

Le Conseil nomme les délégués du SIABY

DELEGUES TITULAIRES

- Gilbert CATALETTE
- Lucienne GUEDON

DELEGUES SUPPLEANTS

- Jean BRIDET
- Jocelyne OLLIVIER

6°) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL AU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SURVILLIERS

Le Conseil nomme les représentants du syndicat d'assainissement de la région de Survilliers

DELEGUES TITULAIRES

- Gilbert CATALETTE
- Lucienne GUEDON

DELEGUES SUPPLEANTS

- Jean BRIDET
- Jocelyne OLLIVIER

7°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA THEVE, DE LA NOUVELLE THEVE, ET DE LA VIEILLE THEVE, DU RU ST MARTIN ET DE LEURS AFFLUENTS

Le Conseil nomme les représentants du SITRARIVE

DELEGUES TITULAIRES

- Alain VERON
- Jean BRIDET

DELEGUES SUPPLEANTS

- Daniel BELAND
- Robert HOF

8°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SI POUR LA CONSTRUCTION DU LYCEE DE LUZARCHES

Le Conseil nomme les représentants du conseil au SI pour la construction du Lycée de Luzarches.

DELEGUES TITULAIRES

- Francis RONDET
- Anthony ARCIERO

DELEGUES SUPPLEANTS

- Maryse GUILBERT
- Nadine RACAULT

9°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ETUDE, LA REALISATION ET LA GESTION D'UN PARC DE STATIONNEMENT A LA GARE DE SURVILLIERS-FOSSES (PIR)

Le Conseil nomme les délégués au P.I.R. :

DELEGUES TITULAIRES

- Reine Marie GREMEAUX
- Marielle BRILLANT

DELEGUES SUPPLEANTS

- Anthony ARCIERO
- Alain VERON

10°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DANS LES BASSINS DE LA THEVE T DE L'YSIEUX (SICTEUB)

Le Conseil nomme les délégués du conseil au SICTEUB :

DELEGUES TITULAIRES

- Gilbert CATALETTE
- Lucienne GUEDON

DELEGUES SUPPLEANTS

- Jean BRIDET
- Jocelyne OLLIVIER

11°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIERES SUR OISE (SIECCAO)

LE Conseil nomme les délégués du conseil au SIECCAO

DELEGUES TITULAIRES

- Gilbert CATALETTE
- Lucienne GUEDON

DELEGUES SUPPLEANTS

- Jean BRIDET
- Jocelyne OLLIVIER

12°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EST DU VAL D'OISE (SIEVO)

Le conseil nomme les délégués du conseil au SIEVO

DELEGUES TITULAIRES

- Jean-Noël MOISSET
- Gilbert CATALETTE

DELEGUES SUPPLEANTS

- Anthony ARCIERO
- Suzie PLANCHARD

13°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE, DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE (SDEVO)

Le conseil nomme les délégués du conseil au SDEVO

Alain VERON, Titulaire
Anthony ARCIERO, Suppléant

14°) DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX AU COMITE NATIONAL ACTIONS SOCIALES

Le Conseil municipal nomme Maryse GUILBERT délégué au CNAS

15°) DETERMINATION DU NOMBRE ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL ACTIONS SOCIALES

FIXE à 6 le nombre de membres élus par le Conseil Municipal en son sein.

DESIGNE :

Maryse GUILBERT	Suzie PLANCHARD
Reine-Marie GREMEAUX	Eliane LOR
Denise HOF	Francis RONDET

Pour représenter le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communale d'action Sociale,

16°) CONSTITUTION DE LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

L'article 1650 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Aussi convient-il, à la suite des récentes élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune.

Cette commission, outre le Maire, ou l'adjoint délégué – qui en assure la présidence - comprend huit commissaires (8 titulaires et 8 suppléants).

Ces commissaires sont désignés par les soins du Directeur des Services Fiscaux, d'après une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le conseil municipal

Commissaires titulaires	Commissaires délégués
Gilbert CATALETTE	Jean-Noël MOISSET
Lucienne GUEDON	C. ALRIC
Odile BOULONNOIS	Marielle BRILLANT
Jacky DEPPEZ	Robert HOF
Jocelyne OLLIVIER	Arllette BAUMEL
Jean CUMIN	Daniel SENEAL
Odette DEGOUL	Jean Michel HENRION

Alain VERON	Régis SCARPINO
Reine Marie GREMEAUX	Francis RONDET
Maryse GUILBERT	M ; benoit
Lucette MILKOWSKI	Nadine RACAULT
Michel PRULHIERE	Christine ALLOUIS
Michèle MARIE	Daniel BELAN
Lucien BRICE	Suzie PLANCHARD
François VARLET	
Gérard BOULE	*

17°) COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne lecture de la balance du compte administratif 2007, qui s'établit ainsi :

	Recettes	Dépenses	EXCED/DEFICIT
Fonctionnement	4.506.021.02	4.605.481.62	- 99.460.60
Investissement	1.381.440.79	1.436.287.25	- 54.846.46
Total	5.887.461.81	6.041.768.87	- 154.307.06
EXCEDENT DE CLOTURE		- 154.307.06	
EXCEDENT 2006		+ 59.460.66	
EXCEDENT 2006		- 94.846.40	

Le compte administratif est conforme au compte de gestion du percepteur.
Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

18°) BUDGET PRIMITIF 2008 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2008 de la commune, ainsi que la liste des subventions accordées aux différentes associations.

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses	: 5.000.471.99
Fonctionnement Recettes	: 5.000.471.99
Investissement Dépenses	: 3.154.954.39
Investissement Recettes	: 3.154.954.39

Monsieur le Maire propose ensuite au Conseil Municipal d'examiner les taux d'imposition prévus pour 2008 :

Taxe d'habitation	12.54 %
Taxe foncière	9.08 %
Taxe foncière non bâti	91.00 %

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le vote du budget 2008.

19°) COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DE L'ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	EXCED/DEFICIT
Fonctionnement	43.758.34	16.354.08	+ 27.404.26
Investissement	9.605.00	8.840.68	+ 764.32
Total			
EXCEDENT DE CLOTURE		+ 28.168.56	
EXCEDENT 2006		+ 229.158.80	
EXCEDENT 2007		257.327.38	

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le compte administratif 2007.

20°) BUDGET PRIMITIF 2008 DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire donne connaissance du Budget primitif 2008 du Service public d'assainissement qui s'équilibre ainsi :

Fonctionnement Dépenses	: 275.405.00 €
Fonctionnement Recettes	: 334.882.67 €
Investissement Dépenses	: 168.455.29 €
Investissement Recettes	: 9.605.00 €

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le vote du budget 2008.

21°) INDEMNITES DES MAIRE ET ADJOINTS

A chaque renouvellement de Conseil Municipal, il y a lieu de voter le taux des indemnités des Maire et Adjointes pour les 6 années à venir.

Il est proposé que ces taux d'indemnités soient portés à :

55% de l'indice brut 1015 pour Monsieur le Maire

22% de l'indice brut 1015 pour les 7 adjoints

Le conseil municipal DECIDE de fixer, pour la durée du mandat, les indemnités du Maire et des Adjointes selon le calcul suivant :

Indemnité du Maire :	55% de l'indice brut 1015
Indemnité des Adjointes	22% de l'indice brut 1015

22°) DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2008

Le conseil décide de demander une subvention sur les travaux ci-joints au titre de la DGF 2008 :

➤ Rénovation de la toiture de la maternelle du colombier Prix 184.891.13 HT	221.129.79 TTC
Rénovation peinture de la maison des enfants Prix 19.363.40 HT	23.158.62 TTC
Sol tennis couvert Prix 33.444.82 HT	40.000.00 TTC
Voirie cimetière Prix 56.961.50 HT	68.125.95 TTC
Stade Multi-sport Prix 50.167.23 HT	60.000.00 TTC
Piste de roller Prix 33.444.82 HT	40.000.00 TTC
Parking Mairie	45.646.54 TTC
Rampe Handicapé	55.135.60 TTC
Eclairage du Stade	

Le Conseil municipal émet un avis favorable.

23°) LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE

Le conseil municipal accepte les conditions de la ligne de trésorerie interactive que la commune de Survilliers décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord qui sont les suivantes :

- Montant du contrat : 300.000 €uros
- Durée de la convention : 12 mois maximum
- Taux d'intérêts applicable à un tirage : T4M + marge de 0.40%

24°) JURY D'ASSISES 2009

Par courrier du 14 Mars 2007, Monsieur le Préfet du Val d'Oise nous transmet son arrêté du 23 Février 2007 portant répartition des jurés qui seront appelés à siéger en 2008 à la cour d'Assises de Pontoise.

Il appartient au Conseil de procéder au tirage au sort des listes électorales, d'un nombre triple de celui fixé par l'arrêté de répartition, soit 9 noms pour la commune de Survilliers.

Ne doivent figurer sur la liste que les personnes ayant atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile. Sont exclus ou rayés de la liste annuelle et de la liste spéciale des jurés suppléants de l'année 2008, ceux qui auront rempli les fonctions de juré dans le département depuis moins de cinq ans.

Ont été tirés au sort, pour figurer sur la liste préparatoire des jurés appelés à siéger en 2009 à la cour d'assises de Pontoise :

OBISSON Régine	DUGNE Olivier	LOR Adeline
LEFEVRE Malika	JACQUEL Emmanuele	MASSON Frédéric
CLAUDEL Marie Madeine	KELLER Sylvie	LICTEVOET Chrystelle

25°) DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT « AIDE AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE » (Bibliothèque)

La bibliothèque de Survilliers organise durant toute l'année différentes manifestations dans le but d'inciter la population à la lecture.

Cette année quatre évènements sont organisés :

- Journées thématiques de Septembre à Avril
- Exposition sur la mer
- Les 20 ans de la Bergerie
- Lire en fête

Le coût global de ces manifestations s'élève à 2.700 €

Le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention de 2.700 €

26°) TARIF REPAS DES ANCIENS

A titre exceptionnel, la commune de Survilliers organise en Mai un repas pour les anciens au Babylone.

Le Conseil Municipal décide que la participation des convives soit de 12.00 €

27°) DELEGATION AU MAIRE

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de bénéficier de l'article L 2122-22.

Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire :

- Prochaine réunion de Conseil à la Communauté de Communes RPF, le 15 Avril.

Robert HOF :

- Fait un Compte Rendu sur le recyclage des Ordures Ménagères. Une communication sera faite à la population sur ce sujet prochainement.

Francis RONDET :

- Mercredi 9 Avril a eu lieu le cross des écoles. Très belle manifestation.
- Samedi 12 Avril : Carnaval des Ecoles

Julien SEBBAN :

- Souhaite l'organigramme de la Mairie
- Demande la possibilité d'avoir une salle pour l'opposition. La salle des commissions sera mise à disposition à raison de 2 heures par semaine pendant les heures d'ouverture de la Mairie.
- Demande qu'une page du bulletin municipal soit réservée à l'opposition. Monsieur le maire souhaite que les articles proposés par les élus de l'opposition soient insérés dans le bulletin sans qu'il y ait scission dans la présentation pour autant que les articles ne soient pas polémiques.
- Assainissement : des mauvais branchements ont été faits au Jardin Frémin, sans que des travaux de mise en conformité soient faits.

Jocelyne OLLIVIER :

- demande quand sortira le prochain bulletin. Monsieur le maire souhaite sa sortie pour fin avril. Il demande à l'ensemble des élus et des associations leur participation pour l'élaboration de ce bulletin.
- Demande quand a lieu le balayage des rues. Une information sera insérée dans le bulletin afin que les voitures puissent être rentrées dans les propriétés lors des jours de balayage.

Mr BENOIT :

- Apporte l'idée de la création de commissions de quartier. L'idée n'a pas été abordée et n'est pas dans les objectifs du conseil. Les remarques sur les différents problèmes rencontrés peuvent être apportées en mairie sans pour cela passer par une commission de quartier.

Lucienne GUEDON :

- Signale que les nouvelles tribunes du gymnase ont été refusées. Elles sont non conformes à ce qui a été demandé.